



## Sanction pour faute

-----  
Par Titus

Mon patron veut me sanctionner d une lettre  
Recommander 1 mois apres les faits.  
A t il le droit

-----  
Par Prana67

Bonjour,

Une lettre recommandée n'est pas une sanction.

Votre employeur a deux mois après les faits pour vous convoquer en vue d'une sanction. Faites vous accompagner lors de cet entretien.